

Centres de l' OCDE**Allemagne**

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/PUB(2004)8

Paris, le 25 octobre 2004

Bébés et employeurs : les recommandations de l'OCDE pour aider les familles à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

La nécessité de concilier vie professionnelle et obligations familiales est un défi pour les parents comme pour les pouvoirs publics. Les couples qui souhaitent équilibrer leur vie professionnelle et leur vie familiale doivent prendre un certain nombre de décisions : faut-il avoir des enfants ? Quand et combien ? Qui s'en occupera ? Faut-il travailler à plein temps ou à temps partiel ? Les pouvoirs publics ont de nombreuses raisons de promouvoir des politiques favorables à la famille s'ils le souhaitent : réduire la pauvreté, favoriser le développement de l'enfant et le bien-être des familles, soutenir la croissance économique et les régimes de pension.

Une série d'études de l'OCDE intitulée **Bébés et employeurs** – passe en revue les mesures prises par les pays de l'OCDE pour aider les parents dans leur choix de travailler tout en élevant leurs enfants et recommande tout un ensemble de mesures destinées à améliorer les résultats. Après deux rapports consacrés à l'Australie, au Danemark et aux Pays-Bas, puis à l'Autriche, au Japon et à l'Irlande, un troisième rapport sur la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Suisse vient tout juste d'être publié. Une quatrième édition qui sera consacrée au Canada, à la Finlande, à la Suède et au Royaume-Uni est en cours de préparation pour publication en 2005.

Les problèmes

La baisse du taux de fécondité est une source de préoccupation dans la plupart des pays, en particulier au Japon, où le taux de natalité diminue à mesure que davantage de personnes font passer leur carrière professionnelle avant la procréation. En Suisse, pas moins de 40 pour cent des femmes de 40 ans titulaires d'un diplôme universitaire n'ont pas d'enfant. De l'augmentation des taux de fécondité et des taux d'emploi dépendent la santé de l'économie et la bonne marche des régimes de pension.

Beaucoup de gouvernements investissent dans des politiques favorables à la famille qui auront des retombées favorables sur l'ensemble de la société à la prochaine génération. Les mesures en faveur des mères qui travaillent permettront de réduire la pauvreté qui compromet le développement de l'enfant et les aides dans le domaine des services de garde préscolaire en dehors du foyer sont de nature à mieux préparer les enfants à la scolarité obligatoire.

Les écarts de revenu entre les hommes et les femmes sont encore importants. Même dans les familles où les deux parents travaillent, les gains des hommes sont généralement supérieurs de 33 à 66 pour cent à ceux des femmes de sorte que ce sont en principe les femmes qui quittent leur emploi pour s'occuper de leurs enfants. Dans la plupart des pays, les pères travaillent davantage que les hommes qui n'ont pas d'enfants tandis que les mères de famille passent moins de temps dans un emploi rémunéré que les autres femmes.

JT00172624

OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89
www.oecd.org/media · **Adresse électronique** : news.contact@oecd.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00
www.oecd.org

Les mesures à prendre

Les auteurs du rapport **Bébés et employeurs** plaident pour l'adoption de mesures d'aide ininterrompues afin d'aider les parents de bébés et d'enfants dans leurs premières années d'école. Cela permettrait aux parents de planifier leur carrière et aux entreprises d'avoir quelque assurance que leurs salariés reprendront leur travail après les congés liés aux enfants.

Parmi les mesures de nature à contribuer à l'équité homme-femme et au développement de l'enfant on peut citer les suivantes : des taux d'imposition effectifs bas afin qu'il soit financièrement intéressant de travailler pour tous les parents et des investissements publics dans les services d'accueil des enfants et de garderie périscolaire afin qu'il soit plus facile pour les mères d'accepter un emploi rémunéré.

Les entreprises peuvent prendre davantage de mesures pour assurer une certaine souplesse des horaires de travail, notamment le travail à temps partiel, afin d'aider les parents à rester dans la population active et à trouver un équilibre entre les obligations professionnelles et les besoins de leurs enfants au quotidien. Avec la baisse de la démographie, il est de l'intérêt des entreprises d'appliquer des politiques favorables à la famille car elles augmentent la motivation du personnel et améliorent la productivité et la rentabilité.

Des notes par pays sur la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Suisse sont disponibles sur le site web www.oecd.org/media-fr.

Le rapport "**Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille ?**", sous embargo jusqu'au jeudi 28 octobre, est disponible pour les journalistes auprès de la Division des relations avec les médias (tel. 33 1 4524 9700 ou news.contact@oecd.org). Pour des informations complémentaires, les journalistes sont invités à contacter Willem Adema, Division de la politique sociale, Politiques en faveur des familles (Tel. (33) 1 4524 1557 or willem.adema@oecd.org) ou Mark Pearson (Tel. 33 1 4524 9269 or mark.pearson@oecd.org).

Pour plus d'informations sur les politiques en faveur de la famille, consultez www.oecd.org/els/social/famille.